L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 JUIN 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 JUIN 1848.

LA RESOLUTION DE M. YANCEY.

On sait que les législatures de la Virginie, de la Floride, de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de l'Alabama, se sont solennellement prononcées au sujet de l'introduction de l'esclavage dans les nouveaux territoires que l'Union peut acquérir. On sait aussi que M. YANCEY, député de l'Alabama, a présenté à cet égard une résolution qui a été repoussée à une majorité de 250 voix contre 36. La Convention a eu peur de placer le général Cass dans une fausse position, et voilà ce qui explique la conduite que les délégués de la Virginie ont cru devoir tenir. Au lieu de soutenir le programme de leur Etat, ils ont sacrifié l'intérêt de leurs commettants et celui du Sud pour paver le chemin au général Cass.

M. Yancey, lui, s'est exprimé avec une noble franchise, une parfaite loyauté. Il a pris en main la cause du Sud et a démontré que les opinions de M. Cass sur l'esclavage n'étaient rien moins que rassurantes. Le candidat locofoco a dit sans doute, en termes équivoques, que le Congrès n'avait rien à voir à l'esclavage dans les Etats ou Territoires. Mais il a maintenu que les habitants d'un territoire pouvaient établir ou prohiber l'esclavage. Voilà le danger, a fait observer avec raison M. Yancey. Cette opinion de M. Cass équivaut presque à celle de M. Wilmot. Si les habitants d'un territoire peuvent supprimer l'esclavage, avant qu'ils ne soient constitués en Etat et tandis qu'ils sont encore sous la dépendance du Congrès, quel planteur osera transporter ses esclaves et son industrie ? Que quelques philanthropes d'abolitionnistes viennent un instant occuper le territoire, sans même avoir la pensée de s'y fixer, et ils pourront proclamer la liberté des esclaves.

Cet état de choses terminerait l'entrée des territoires aux habitants du Sud. C'est, du reste, le seul point qui soit aujourd'hui en contestation ; il est généralement admis que le Congrès n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires particulières d'un Etat ou d'un territoire. Mais il faut aller plus loin pour sauvegarder les intérêts du Sud, il faut proclamer que les citoyens des E. U. peuvent se transporter avec leurs biens, quels qu'ils soient, dans un territoire regi par les lois du Congrès, et faut proclamer aussi, comme le faisait la résolution de M. Yancey, que les biens de ces citoyens sont en dehors de la législation ordinaire. S'il était à un citoyen de se retirer avec ses esclaves dans un territoire, il faut que non seulement le Congrès mais que les habitants du territoire respectent les droits acquis de ce citoyen. Or, c'est justement là que le général Cass est en défaut. Obéissant à des principes dont il est solidaire de se défendre au moins aujourd'hui, il reconnaît aux habitants d'un territoire le droit d'y supprimer l'esclavage, en d'autres termes, il reconnaît à ceux qui ne possèdent pas, abolitionnistes ou non, si ceux qui le font que traverser le territoire, il leur reconnaît même ainsi, le droit de déposséder ceux qui ont des esclaves. Or, ce droit, d'après les principes élémentaires de toute constitution sociale, ne peut pas exister avant que le peuple d'un territoire ne devienne l'égal du peuple des Etats constitués. Et cette brève sanctionne ne saurait un moment ou les habitants d'un territoire se réunissent en convention pour adopter une constitution. Dans cette constitution, la suprême de chaque Etat, ils peuvent abolir l'esclavage, car ils sont alors souverains, mais qu'à cet moment toute initiative leur est interdite.

La raison en est claire, les territoires, réglementés par le Congrès, sont des colonies soumises à un gouvernement fédéral, et dont les droits politiques sont restreints. Leur permettre de supprimer l'esclavage avant leur admission dans l'Union, c'est proclamer leur souveraineté. Obéissance d'une part, puissance illimitée d'une autre, y a-t-il rien de plus inconséquent et de plus déraisonnable ! Il faut au moins respecter la logique si l'on ne respecte pas les droits sacrés de la propriété.

Eh bien ! nous le répétons, l'opinion de M. Cass sur la question de l'esclavage dans les territoires est loin d'être favorable aux intérêts du Sud, et elle leur deviendra même funeste si le candidat démocrate arrive au pouvoir. Les abolitionnistes comin sent l'opinion de l'exécutif, et tentent irruption dans les territoires du Sud et y abolissent l'esclavage. M. Cass pourra-t-il repousser leur acte ? Impossible, il a proclamé d'avance la légitimité. Les juges du territoire pourraient-ils l'invoquer ? Mais ces juges ne sont-ils pas du Président et qui tiennent leur mandat du gouvernement central agissant selon les ordres de l'Administration ?

Cet instant d'arrêt plus longtemps sur le sujet qui nous occupe. Les électeurs le comprennent et tâcheront de l'éviter en écartant M. Cass du pouvoir.

L'UNION PROCLAMANT LA DISCIPLINE.—Le journal officiel dit que tous les démocrates doivent serrer autour le ticket de la convention de Baltimore, par des considérations de parti assez générales, et par sympathie M. Ritchie oublie-t-il que la conduite qu'il a tenue en 1845 ? La convention démocratique venant de désigner M. Van Buren pour la présidence et M. Richard M. Johnson, pour la vice-présidence, M. Ritchie qui rédigeait alors le *Richmond Enquirer* écrivait quelques jours plus tard que son journal soutiendrait la candidature de Van Buren, mais qu'il ne pouvait pas soutenir celle de M. Johnson. Et c'est le même homme qui décrète aujourd'hui solennellement qu'un démocrate qui se respecte doit se considérer tenu d'accepter les deux noms proclamés par la convention de Baltimore et de leur accorder son suffrage !

AMELIORATION DES PORTS ET RIVIERES.—La *Gazette* de Cincinnati révelle un souvenir encore récent quand il ne s'agissait que d'autres difficultés dont M. Cass est entouré au début de sa candidature. On sait que la vie et la fortune des habitants de l'Ouest dépendent en grande partie des travaux de nettoiement et d'élargissement que réclament la plupart des fleuves et rivières qui arrosent cette partie de l'Union. Les ports de la mer sont pas non plus très sûrs et exigent des notables améliorations. Cette grande question est d'un intérêt vital pour l'Ouest et le Sud-Ouest. Or, l'année dernière une convention de tous les citoyens indistinctement se réunit à Chicago pour appeler l'attention du gouvernement sur des travaux dont l'exécution est indispensable. Des hommes dangereux dans les deux partis y assistèrent ou émirent par écrit une opinion sur la question constitutionnelle. Silas Wright, entre autres, approuva cordialement le but de la convention et fit ressortir avec talent toutes les raisons qui militaient en faveur de la mesure réclamée par l'Ouest. Le général Cass avait été également invité à honorer l'Assemblée de sa présence et de son avis. Homme de l'Ouest, il devait, pensait-on, se prononcer pour la mesure ou du moins faire acte de présence. Mais le général, fidèle à son système de prudence, et ne voulant se déclarer ouvertement sur aucune question de peur de s'aliéner le suffrage d'une partie de l'Union, répondit à l'invitation par une lettre de trois lignes dans laquelle il annonçait qu'il lui serait impossible d'assister à la convention, mais d'opinion, pour l'Ouest à bonne mémoire, malheureusement pour M. Cass, et nous voyons que les journaux du Kentucky, de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri publient la trop courte lettre de l'ex-sénateur en l'accompagnant de commentaires fort peu amables pour son auteur. Voilà ce que c'est que de ne pas oser proclamer des convictions. Au lieu de contenter tout le monde on ne satisfait personne. Avec un peuple républicain les candidats ont toujours tort de faire de la diplomatie.

DERNIERES NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le navire à vapeur *Water-Witch*, parti de Vera Cruz le 1er de ce mois, est arrivé ici hier soir, ayant à bord le major Graham, porteur du traité de paix, pour Washington.

Le matériel et les pièces de siège ont quitté Mexico le 29 du mois dernier; la division des volontaires du général Patterson devait suivre le mouvement deux jours après; puis, les volontaires du général Marshall; l'arrière-garde se composera de troupes de ligne sous le général Worth.

Le général Persifor F. Smith était arrivé à Vera-Cruz le 31 mai, pour diriger l'embarquement des troupes.

Les comm issaires des Etats-Unis étaient encore à Que retaro au départ du major Graham.

Plusieurs officiers de l'armée sont également arrivés sur le Water-Witch.

En parlant, dans notre article d'hier matin, des *citoyens* que l'on fait sortir de prison pour les mener aux polls, nous faisions purement et simplement allusion à ce qui s'est passé dans une ville du Nord. Nous ne voyons pas trop à quel propos on vient mêler à tout cela le nom de l'honorable shérif de la Nouvelle-Orléans.

LA MALLE.—La malle ne nous a apporté hier que les journaux de Mobile.

MORT DU JOUR LAWSON. — Le *Bayou Sara Ledger* annonce la mort de M. J. Lawson, juge du septième district judiciaire. Cet honorable magistrat a expiré jeudi dernier, à Clinton. Les journaux de la localité lui paient un juste tribut d'hommage et parlent avec éloge des talents et de l'énergie qu'il a déployés dans ses fonctions judiciaires.

LES RECOLTES.—Les journaux des Attakapas nous annoncent que la canne, dans cette partie de l'Etat, commence à perdre un peu de sa belle apparence ; il paraît que dans certains endroits une sorte de chenille attaque la racine du roc eau.

APPROBATION.—Les démocrates de St-Louis se sont dernièrement réunis en meeting pour ratifier le choix de la convention de Baltimore. L'assemblée était forte maigre; c'est à peine si trois cents personnes y assistaient, et encore la plupart étaient-elles whigs. Un débat provoqué par la proposition de nommer un comité n'a pas tardé à devenir personnel; mais enfin on est parvenu à rétablir la bonne harmonie parmi les recalcitrants et l'ajournement a eu lieu au milieu du calme mais sans le moindre enthousiasme.

LES ARVES.—Les journaux de New-York par le steamer *United-States* annoncent la mort de lord Ashburton.

INCENDIE A PHILADELPHIE.—Les journaux de Philadelphie nous apprennent qu'un autre incendie a éclaté dans cette ville il y a quelques jours et a consumé en tout ou, en partie près de douze maisons à plusieurs étages. La totalité de la perte retombera sur les compagnies d'assurances.

EXPLOSION.—Le 23 du mois dernier, l'une des chaudières d'un moulin à vapeur, situé dans le voisinage de Simpterville, Caroline du Sud, a fait explosion et a détruit presque tout l'édifice. Personne heureusement n'a été blessé, la perte est très considérable.

ST-FRANCISVILLE CHRONICLE.—La direction de cet excellent journal vient d'être confiée à M. H. C. Stanard. Le *Chronicle*, rédigé jusqu'à ce moment par Henry E. Johnson, dont le talent, égale le zèle pour la bonne cause, mérite le patronage des whigs.

DISPARITION MYSTERIEUSE. — L'*Echo de la Pointe-Coupée* annonce que l'on a vu revenir au village il y a quelques jours, le cheval d'un individ nommé Thompson, qui était parti peu de temps auparavant de son domicile sur le chemin de la Fausse-Rivière. On n'a plus pu prendre parler de cette personne, ce qui fait présumer qu'elle a été victime de quelque accident ou des coups de la malveillance. Les habitants de la paroisse se proposent de faire immédiatement des recherches.

LE GENERAL TAYLOR A BAYOU GOULA.—Nous lisons dans le dernier numéro du *Vigilant* de Donaldsonville :

Jeudi dernier, le vainqueur de Buena Vista qui, depuis plusieurs jours, était chez un des planteurs des environs, a donné connaître cette florissante bourgade (Bayou Goula) qui, selon toute apparence, ne tardera pas à devenir l'une des villes les plus animées de l'Etat. Arrivé incognito, il a été pressé par quelques uns de ses amis de se présenter à l'hôtel qui porte le nom de la grande bataille qu'il a si brillamment gagnée, et il n'a pas cru devoir résister au vœu qui était l'expression.

Cette nouvelle s'étant répandue avec la rapidité de l'éclair, les avenues de l'hôtel ont bientôt été couvertes de longues files de voitures et d'une masse compacte de citoyens, qui tous brûlaient d'envie de contempler les lauriers de l'illustre guerrier, du modeste et vertueux défenseur de la patrie. A peine a-t-il paru que de bruyans hourrras, d'unanimes acclamations font accompagne pendant quelques instants les plus belles, les plus fraîches, les plus gracieuses femmes du monde. A la vue de cette réunion de ravissantes figures et de brillantes toilettes, le vieux Rolan and Ready s'est senti tout ému, lui qui n'a jamais cessé d'être impassible en présence de l'ennemi, et il a adressé aux dames un discours dont chaque phrase respirait son admiration pour elles et sa profonde gratitude de l'accueil qu'elles voulaient bien lui faire. Cette courte et spirituelle harangue a été suivie de vifs applaudissements, précurseurs de ceux que bientôt prouveront à son honneur une ovation d'un autre genre : puis l'habile et brave capitaine s'est tant mêlé au groupe de hommes, chacun d'eux s'est fait un religieux devoir de lui offrir, en lui serrant la main, le tribut de respect et le témoignage d'affection auxquels il s'est constitué des titres incontestables.

MEURTRE.—Napoléon Plaisance a été tué, dimanche 21 du courant, par son beau-père, Emmanuel Domingues, d'un coup de fusil, sur l'habitation de ce dernier. Domingues s'est rendu aux autorités, et a été admis à caution pour sa comparution pardevant la Cour de District. Napoleon Plaisance jouissait d'une très mauvaise réputation, et il y avait depuis longtemps une mésintelligence avoisée entre lui et le fond de sa belle-mère. (*Impartial de Vermillonville*)

Chronique locale.

COUR SUPRÊME.—On ne plaide plus d'affaires devant ce tribunal, à cause de l'époque avancée de la saison et du moment très prochain où il doit aller siéger à la campagne. Les juges se réunirent cependant tous les jours à deux heures pour lire leurs décisions dans les affaires qui leur ont déjà été soumises.

REGISTRE CIVIL.—L'alderman Barthe a dressé hier un procès-verbal du décès de Paul Joseph, demeurant rue des Ursulines, près de la rue des Remparts, qu'il accuse de donner asyle à l'esclave Joséphine, appartenant au plaignant et marronne depuis plusieurs jours. Le recorder a décerné un mandat d'arrêt.

—Margaret Smith, accusée de vol par John Ochiglevich, a été interrogée et renvoyée honorablement de la plainte.

—James Martin et un autre individu nommé Lawrence se sont introduits clandestinement dans le domicile de Margaret Connelly, et ont enlevé deux paquets de hardes. Martin a été arrêté par la police, mais son compagnon Lawrence a réussi à s'échapper; James Martin sera examiné prochainement.

—L'officier Tirecaze a arrêté l'esclave Bill Foster, appartenant à M. L'Espérance. Bill est accusé d'avoir volé une montre en or appartenant à M. G. C. Reynolds : il a été envoyé en prison.

VOL AVEC EFFRACTION.—Henry Thompson a été arrêté hier par la police de la 3de Municipalité, sous prévention d'avoir enfoncé les portes du magasin de M. Alex. Lockwood, rue Julie, près du nouveau Bassin, et d'y avoir dérobé une quantité de marchandises. Le recorder Baldwin appellera l'affaire en matin.

VOL A BORD D'UN NAVIRE.—Dans la nuit de mardi dernier, entre dix et onze heures, le nommé John Powers s'est introduit clandestinement à bord du navire "City of Lincoln", mouillé dans le port de la 3ème Municipalité, et a enlevé de la cabine de Mme Kerman neuf souvenirs appartenant à cette dame. Powers comparaissait hier matin devant le recorder Seuzeneau : il a été envoyé à la 1ère Cour de district.

SUICIDE.—Le coroner Spedden a pratiqué hier une enquête sur le corps de la femme Srine Andrews, âgée d'environ 25 ans. Elle s'est suicidée dans une maison située rue des Marais, 1re Municipalité, en prenant une quantité de laudanum. Le jury d'enquête a rendu un verdict en conséquence. Elle était de la Caroline du Sud.

ENQUETE.—Le coroner a pratiqué hier une enquête sur le corps d'un homme blanc dont on ignore le nom. Le cadavre a été retiré du fleuve vis à vis le marché à la viande de la 1re Municipalité. Le défunt était vêtu d'une chemise blanche et d'une paire de pantalons de cotonnade.

UNE VIRAGO.—Mary Sieves comparaissait hier devant le recorder Seuzeneau pour répondre à une accusation de coups et blessures sur la personne de Mme Mary Laurence. Le 23 du mois dernier, l'accusée munie d'un manche à balais, ayant rencontré la plaignante rue Poète, près de la rue de Crage, l'en avait vigoureusement frappée. Mary Sieves a été envoyée à la Cour criminelle sous une accusation d'assaut et batterie.

UNE MAISON PRISE D'ASSAUT.—Dans la nuit de mardi dernier, un individu armé se présenta dans une maison située rue Victoire, entre Chartres et Enghien, et profitant de l'absence des personnes qui l'habitaient, a brisé les meubles et en a jeté les morceaux par les fenêtres. Cet étrange visiteur s'est ensuite enquis des autres personnes, plusieurs objets de valeur ainsi qu'une certaine somme d'argent. La police de la 3me Municipalité fait d'actives recherches pour découvrir ce malfaiteur.

Noyé—Lundi dernier, dit le *Messager* de St-Jacques, un jeune nègre, appartenant à M. Vasseur Weber, s'est noyé dans le fleuve, presque en face de l'habitation de son maître, en se baignant avec d'autres petits nègres.

LE THEATRE A DONALDSONVILLE.—Dans notre avant-dernier numéro, nous avons fait pressentir à nos lecteurs l'arrivée prochaine d'une partie de la troupe du Théâtre d'Orléans; aujourd'hui, et nos renseignements, que nous avons pulsés à une source authentique, sont vrais, nous pouvons annoncer non seulement qu'une partie de la troupe est dans notre petite ville, mais encore qu'elle a pris des arrangements pour nous donner une série de représentations. (*Vigil.*)

AMELIORATION DES PORTS ET RIVIERES.—La *Gazette* de Cincinnati révelle un souvenir encore récent quand il ne s'agissait que d'autres difficultés dont M. Cass est entouré au début de sa candidature. On sait que la vie et la fortune des habitants de l'Ouest dépendent en grande partie des travaux de nettoiement et d'élargissement que réclament la plupart des fleuves et rivières qui arrosent cette partie de l'Union. Les ports de la mer sont pas non plus très sûrs et exigent des notables améliorations. Cette grande question est d'un intérêt vital pour l'Ouest et le Sud-Ouest. Or, l'année dernière une convention de tous les citoyens indistinctement se réunit à Chicago pour appeler l'attention du gouvernement sur des travaux dont l'exécution est indispensable. Des hommes dangereux dans les deux partis y assistèrent ou émirent par écrit une opinion sur la question constitutionnelle. Silas Wright, entre autres, approuva cordialement le but de la convention et fit ressortir avec talent toutes les raisons qui militaient en faveur de la mesure réclamée par l'Ouest. Le général Cass avait été également invité à honorer l'Assemblée de sa présence et de son avis. Homme de l'Ouest, il devait, pensait-on, se prononcer pour la mesure ou du moins faire acte de présence. Mais le général, fidèle à son système de prudence, et ne voulant se déclarer ouvertement sur aucune question de peur de s'aliéner le suffrage d'une partie de l'Union, répondit à l'invitation par une lettre de trois lignes dans laquelle il annonçait qu'il lui serait impossible d'assister à la convention, mais d'opinion, pour l'Ouest à bonne mémoire, malheureusement pour M. Cass, et nous voyons que les journaux du Kentucky, de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri publient la trop courte lettre de l'ex-sénateur en l'accompagnant de commentaires fort peu amables pour son auteur. Voilà ce que c'est que de ne pas oser proclamer des convictions. Au lieu de contenter tout le monde on ne satisfait personne. Avec un peuple républicain les candidats ont toujours tort de faire de la diplomatie.

FEUILLETON.

UN MARIAGE DE PARIS.

(*Voir l'Abeille du 11 mai au 5 juin.*)

IX.

L'Orgie.

Les accidens malheureux que Cyprien subissait depuis deux mois avaient commencé, dans son caractère, un travail d'épuration mortelle, dont il ressentit les premiers effets en cette occasion. Ainsi, loin de trembler sur son sort et d'établir des conjectures désolantes sur l'avenir très prochain qui lui était réservé, il concentra toutes ses pensées sur la jeune femme, si brutalement arrachée à son amour. Sans doute, pensa-t-il, Katrina, dominée par sa passion, aura négligé ces mesures de prudence qui font le salut de deux amans. Ne pouvant agir seule, elle se sera confiée à quelque vile créature, subalterne, qui aura tendu sous ses pieds, et sous les mens un piège infernal. Quelle sécurité y a-t-il en ce pays ! Aucune. L'ordre règne dans les rues des villes; mais le brigandage triomphe, entre quatre murs, sous l'inviolabilité de la maison et la protection de la loi. Toute porte fermée peut recéler un crime, et cette porte, il est défendu à la justice extérieure de l'ouvrir. Respect au crime clandestin ! Guerre au crime public !.... Pauvre jeune femme !

Et il n'ajouta pas un seul mot de compassion sur son propre sort.

C'est alors qu'il s'avoua, en frémissant de jalousie, tout l'amour qu'il portait à cette femme; et il sentit brûler sur son front les racines de ses cheveux, et se fendre les artères de son col, en songeant aux scènes de brutalité révoltante qui s'accomplissaient en ce moment sous quelque voûte de repaire, où la victime appelait en vain un défenseur.

Aucune issue, aucun rayon, aucun fil conducteur pour diriger les pas et la volonté de ce jeune homme dans ce labyrinthe de ténèbres ! ne lui restait pas même cet espoir qui ranime le courage de l'artiste égaré sous les voûtes des catacombes de Saint-Sébastien; en retrouvant la lumière du soleil ou des étoiles, Cyprien ne pouvait rencontrer que le visage d'un bandit et la pointe d'un poignard.

Ces embûches que dressent de hardis brigands en suspendant une femme, en guise d'appât, au bout de leur hameçon, se renouvellent souvent en Angleterre; les étrangers le savent; mais l'expérience, cette Cassandre éternelle, n'éclaire pas mieux les individus que les nations.

Cependant, Cyprien abîmé dans ses réflexions, se réveillait à l'idée de faire peser sur cette femme divine une accusation de complicité. Oui, se disait-il, je sais bien qu'il y en a de ces femmes créatures, livrées d'âle et de porte, de repaires à voix rauque, de ces Circés d'étouffoirs, qui entraînent, la nuit, un homme, dans quelque masure lézardée par la Tamise, et le livrent aux mains des prostitutions hideuses de la prostitution; mais ici, il y a deux victimes, et pas de trahison de femme ! Elle et moi, nous sommes tombés dans le même piège de mort. Soupçonner un instant cet ange de douceur, d'amour, d'innocence et de beauté ! Oh ! jamais pareille injure ne souillera mon esprit ! Je veux mourir, en lui gardant toute la pureté de mon adoration.

Le jeune prisonnier, pour se distraire des horreurs de sa situation, donnait aux toutes ses pensées à une malheureuse femme, victime comme lui d'un attentat, lorsqu'il entendit assez distinctement grincer les ressorts d'une porte, presque à son coté.

Une voix distincte, quoique très voilée, prononça ces mots à l'oreille de Cyprien :—Pas un cri, pas un mouvement, où vous dies mort.

Par une de ces sympathies fort naturelles en pareille occurence, Cyprien crut reconnaître cette voix, sous le déguisement qui la couvrait.

—Celui qui vous parle, pourrait la même voix, tient un poignard, et ne voit pas vous tuer, si vous êtes docile; mais, malgré sa répugnance, a verser le sang de la créature de Dieu, crime sans pardon, la haut, il vous fera égorger par d'autres, et sur-le-champ, si vous n'obéissez pas à ses ordres. Ecoutez, et répondez à voix basse :

—Quelle est la somme que vous avez en bille de banque dans votre portefeuille ?

—Douze mille livres sterling.

—Donnez-moi ce portefeuille, tout de suite

—Vous pouvez me tuer et me voler après, si bon vous semble, mais je ne vous le donnerai pas.

—Prenez garde ! dit la voix d'un ton strident, ces ténèbres sont impénétrables; elles défendent mal l'innocence; une arme de mort est dans ma main : vous ne verrez pas l'éclair, vous entendrez la foudre. Je vous donne une minute pour rétrocher, c'est trop.

—Cet argent ne m'appartient pas, répondit le jeune homme; voilà pourquoi je ne puis vous le donner. Prenez-le, vous dis-je, mais je vous dis que je le défendrai.

—Et a qui donc, appartient-il, cet argent ! demanda la voix d'un ton railleur.

—Il est destiné à une femme qui a tout abandonné pour moi, famille et fortune, et qui m'a plus que moi au monde pour protecteur.

—Ah ! c'est ainsi, dit la voix; eh bien ! ne perdons pas un temps précieux. Donnez-moi la main, retirez votre souffle, marchez avec précaution, et quelque horrible tableau que vous puissez voir, gardez le silence le plus profond.

—Où donc ai-je entendu cette voix dans ma vie ! Telle fut la seule réflexion de Cyprien, à cette heure suprême; et livrant sa main à une main invisible, il sortit son mystérieux conducteur.

Sur le chemin ténébreux, composé de coutours et de petites chambres, où Cyprien était conduit en aveugle, il éprouva vingt fois la violente tentation de saisir à la gorge son guide, de lui arracher son arme, de le tuer et de voler au secours de Mme Lewing, mais il lui vingt fois retenu par la même idée de prudence qui retient le voyageur devant un se'l bandit, par la crime de la montagne de Witerbe. A dix pas dans la forêt, il y a toujours vingt carabines que le voyageur ne voit pas, et dont les balles lui feraient sur lui, au moindre mouvement de rébellion. Derrière son conducteur, notre jeune prisonnier entrevoyait tout un repaire de bandits, et l'autorité inévitablement succombé, ensuite, dans une lutte inégale, mais sûre pour cette femme, dont il était l'unique défenseur.

Après bien des détours, de Mayran fut introduit dans une chambre humide, dont le plancher couvert d'une terre argileuse amortissait le bruit des pas. Son guide lui dit à l'oreille :—Avancez jusqu'au bout; quand vous aurez fait dix pas, vous verrez une lueur sortir d'un soupirail étroit, et vous respirerez cet air, vous serez dans la salle inférieure. Si vous poussez un seul cri, si vous dites un seul mot, vous ne reverrez plus la clarté du jour. Je vous attends ici.

—Ou donc a-je entendu la voix de cet homme ! répéta encore intérieurement Cyprien ; et quel étrange intérêt me porte ce bandit qui peut me tuer et me voler sans risque, et qui m'accorde un si long sursis !

Les dix pas comptés, Cyprien vit en effet devant lui une lueur blafarde, et il entendit des voix confuses, qui montaient par le petit soupirail dénoncé. Comme on l'avait rendu maître de ses mouvements, il se rendit avec rapidité vers cette lueur, et qu'il vit, et ce qu'il entendit appartient beaucoup plus au domaine des songes qu'à la réalité.

Autour d'une table, éclairée par des chandelles, trois hommes et une femme parlaient, riaient, et surtout buvaient avec une intempérance qui ressemblait plutôt à une orgie de brigands qu'à un repas de famille. Du premier coup-d'œil, Cyprien ne vit que l'ensemble de ce tableau, et il ne reconnut personne. Il est vrai qu'il était loin de s'attendre à reconnaître quelqu'un dans les acteurs de ce drame ténébreux.

La femme fixa d'abord l'attention de Cyprien ; elle était assise sur les genoux d'un convive, et elle portait un toast à trois amans ; sa chevelure superbe ruisselait sur ses épaules découvertes, son visage éclatait en étincelles, ses yeux étaient deux taons rougis au feu de l'impudicité ; d'une main, elle tenait un verre, et de l'autre elle frappait la table et faisait bondir les flacons.

—Mes amis, mes très chers amis, c'est-elle d'une voix déjà rauque d'ivresse, n'oublions pas que le héros de Cyprien de Mayran. Le bon ce verre de claret a cet excellent jeune homme qui nous enrichit tous ce soir !

—Oui, oui, buvons à Cyprien de Mayran, dirent les hommes ; mais nous boirons encore à sa santé quand il sera mort.

Cyprien mordit ses poings, heurta son front contre l'angle du soupirail, se secoua convulsivement, comme on fait dans les rêves intolérables, lorsqu'on veut se réveiller et s'arracher avec violence aux horreurs d'une infernale vision; mais ce qu'il voyait n'était qu'un tableau trop réel.... Cette femme qu'il s'effloçait de ne pas reconnaître dans l'orgie de ce lieu infâme, c'était bien la chaste beauté de Richmond, la naïve Katrina, l'esclave infortunée de M. Lewing.

Il était là, lui aussi, auprès d'elle, ce mari prétendu, avec le faux baron, son ami, et le désordre de leur toilette, de leurs paroles, de leurs gestes, de leurs regards, annonçaient déjà une ivresse arrivée au délire.

Katrina était assise sur les genoux de l'homme hideux qui venait de l'enlever, dans un faux évanouissement, sous les yeux de Cyprien.

—La belle Sasne où nuglesmit l'orgie semblait appartenir à une vieille maison dévastée par une invasion de bandits, et qui servait, depuis longtemps, de théâtre à des scènes de brigandage, de débauche, de viol et d'assassinat. Sur les panneaux des murs, flottaient des lambeaux de tapisserie humide qui avaient entraîné, dans leur chûte, de vieux cadres de tableaux et de miroirs brisés. L'ameublement de ce local aurait donné l'invention suivant : de hideux grabats éventrés, sur des monceaux de paille de maïs en putréfaction; un lit recouvert de suaires en chanvre, entre quatre tentures de haillons qui furent des rideaux; d'informes débris de vaisselle grossière, de tuyaux vineuses, de flacons décapités, de fleurs mousses, de verres boîteux; sur ce chaos d'immondices, de boue, de sang figé, de souillures, s'épanouissait une atmosphère fétide qui exhalait produite par les exhalaisons de tous les crimes effrontément accomplis dans ce repaire infernal.

—Notre ami San-Quirico se fait bien attendre ! disait celui que nous continuerons d'appeler Lewing.

—C'est vrai, disait Georges, le baron; je le croyais plus expéditif que cela.

—Que le diable m'dépouse ! s'écriait Katrina, en crispant ses doigts dans la chevelure de son voisin,—si je ne fais pas un mort avec un vivant, entre deux coups de balancier ! Ils sont pourtant deux là-haut : San-Quirico et cette belle fleure de Stephen !

—Si le vin m'avait lainé deux jambes, disait Georges le baron, j'irais voir ce qu'on fait là-haut.

—Tu ne dis rien, toi, gros garçons ? s'écria Lewing, en apostrophant le colosse dormeur.

—Je fais mieux que parler, je bois, disait le géant, et je ne m'inquiète pas de San-Quirico et de Stephen. Il fait du temps pour faire les choses. San-Quirico mit son métier de diable sur le bout de sa griffe. Je me repose sur lui comme sur moi. J'aime mieux qu'il soit là-haut qu'à cette table. Le vin qu'il aurait bu, nous le buvons. C'est autant de pris sur un ami. San-Quirico travaille bien. Il laisse la condamné en chapelle, à la mode d'Espagne; il le fait mourir de peur aux trois quarts, et il n'aura presque plus rien à faire, lorsqu'il le tuera. Je bois ce verre de genièvre au brave San-Quirico.

—A San-Quirico ! dirent les autres, en trio d'accord prolongé.

—Ce cher Cyprien de Mayran—dit Katrina en roulant son beau bras au autour du cou de colosse,—ce sera un mort superbe; et, comme il est très fier de sa beauté, cette idée le consolera de son vieux.

—Je bois encore un dernier verre d'absinthe, pour me donner l'appétit de la boisson, à notre ami San-Quirico ! dit le géant, et j'en boirai encore quinze derniers, comme celui-là.

La femme et les deux hommes firent honneur à ce toast.

—Mais, à force de boire à San-Quirico, dit Georges, nous ne lui laisserons que de l'eau à pomper quand il descendra.

—Bah ! dit le colosse, demain nous serons tous riches comme des brasseurs de porter, et nous achèterons un lac de bouillon à Berclay-Perkins ; San-Quirico y nagera en buvant.

—Je n'aime pas le porter, moi—dit Katrina, en avalant d'un trait un verre de Porto.—Je vous laisse acheter ce vous voudrez avec votre argent, et je garde le mien. San-Quirico m'a promis mille livres pour ma part, et, quand je les aurai, je m'embarque pour Canton, et je me fais opiner par l'empereur de la Chine, comme une vertu blanche du *West-End*, avec ma robe de nymphe du foyer de Drury-Lane.

—C'est drôle—dit Lewing en se frottant les yeux ; je viens de dormir deux minutes, les yeux ouverts, et j'ai rêvé que nous buvions du punch dans le bassin de la pelouse de Richmond, avec le défunt Cyprien de Mayran.

—A-t-il été bête à Richmond, ce cher Cyprien ! dit Katrina.

—Et à Greenwich ! dit Georges.

—Et partout, dit Lewing.

—Que le diable vous entraîne tous ! s'écria le colosse ; vous aurez tous vos bêtes comme lui ! San-Quirico avait fait, avec les conseils du diable, un plan à détruire le plus fin. San-Quirico a mené, à la lisière, ce pauvre Français, depuis la loge de Drury-Lane, jusqu'à cette chambre de la-haut....

—Eh ! dites donc, colosse à trois ponts ! s'écria la jeune femme, est-ce que je n'ai pas bien joué mon rôle, moi !

—Comme un ange de l'enfer, mon doux cœur, répondit le géant, en embrassant Katrina ; mais vous ne jouerez plus rien avec nous la-dessus. Houra pour San-Quirico !

Les mains s'allongèrent molement cette fois pour prendre les verres que le colosse venait de remplir de cette essence de mort qu'on appelle eau-de-vie. Après ce dernier coup, les yeux se voilèrent ; une paralysie subite engourdit la jeune femme et ses deux compagnes de Richmond, lesquels se laissèrent tomber sur leur siège grabati voisins avec une raideur de mort.

Katrina inclina sa tête sur l'épaule du géant et s'endormit.

Cette scène, qu'un regard satisfait sur cette scène, et, se dégageant des étreintes de la jeune femme, il la déposa sur un monceau de paille comme un objet de rebut ; et, ouvrant une petite lucarne, il regarda le ciel comme pour lui demander l'heure et disparut

Le supplice que Cyprien de Mayran venait de subir n'a pas de nom dans le vocabulaire des douleurs humaines. Il marcha au hasard, vers le midi, avec l'espoir de rencontrer des paysans ou des bergers pour se prévenir comme un touriste égaré, qui demande son chemin. Mais les paysans n'abondent pas les chemins, en Angleterre, et les troupeaux bondissent sur les pâturages, libres de joug des pasteurs. J'ai traversé l'Angleterre dans toute sa longueur, et je n'ai trouvé qu'un berger; c'était un jeune homme, très bien vêtu et gentil, lisant le *Morning-Cronicle*, sous un hêtre touffu.

Cependant, comme toute campagne fait supposer le voisinage d'une ville, d'un village, d'une ferme ou d'un château, notre jeune voyageur suivit, sans crainte, la même direction, et, au lever du soleil, il vit tourbillonner une fumée de foyer domestique, sur des manoirs gothiques, qui voilaient, à coup sûr, une maison.

Malgré la profonde tristesse de son cœur, Cyprien de Mayran éprouva une joie bien vive en voyant, dans cette oasis anglaise, des êtres humains, des visages de vertus hospitalières. Cette joie redoubla encore lorsqu'il apprit que Douvres n'était qu'à trois milles de cette maison, et qu'il pouvait arriver à ce port avant le départ du premier paquebot.

Muni de renseignements minutieux sur le chemin de traverse qu'il devait suivre, notre agile piéton allongea ses pas sur une allée de jardin anglais, où deux hêtres d'arbres gracieux s'embrassaient par leurs cimes, et voilaient le soleil. C'était la première fois de sa vie que Cyprien daignait accorder un regard d'admiration aux fleurs de l'autore, aux perles des pelouses, à la gaîté des eaux vives, au rayonnement joyeux de la campagne, à la grace embaumée des jardins, au rêve des saisons rustiques, à tous ces divins joyaux que la nature suspend aux franges de sa robe, dans sa coquetterie matinale, pour mériter les premières caresses du soleil.

Le jeune homme se sentit purifié des souillures de la dernière nuit et de la bonne accablante de son amour. L'air virginal qui entrait à flots dans sa poitrine, le délivrait de son mauvais levain, et semblait lui révéler un avenir exempt des cruelles agitations du passé.

Il ne s'arrêta que quelques instants à Douvres, il monta en paquebot, et, bien avant le départ, se réfugia dans un cabine, pour y trouver sinon le sommeil, du moins le repos.

Même avec le plus urgent besoin de sommeil, il est fort difficile de dormir à bord des paquebots qui traversent ce bras de mer appelé la Manche. Le tangage et le roulis sont les moindres fléaux qui entretiennent l'insomnie. A l'ennui des voix de l'Océan, mugissant les voix des passagers, et les ouragans de gaîté folle qui semblent leur prêter les grands gaîs fils d'Albion, enchantés de quitter leur île pour les délices de Paris. Au-dessus du fracas des ondes et des hymnes d'allégresse des insulaires émigrans, les cellaques furibonds des voyageurs français, qui se racontent tous à la fois, dans un monologue choral, leurs exploits de commerce et d'amour, sur la terre des femmes faciles et des industriels qui ne le sont pas.

Cyprien avait pour voisins de repos, deux compatriotes turbulens, qui échangeant leurs souvenirs de voyage, pour neutraliser le mal de mer. Tant que les deux passagers stabilaient des points de comparaison entre les